

La représentation des musulmans en question

Après les attentats et face à la radicalisation, les cadres de l'islam relèvent les difficultés de leur travail de terrain

Dans la mosquée An-nour d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), l'imam Mohamed Bajrafil prêche chaque vendredi devant 1 500 à 2 000 personnes. La salle de prière étant incapable de les contenir tous, un chapiteau de toile en accueille une partie dans la cour. Les relations avec la municipalité sont bonnes, mais l'insertion de la mosquée dans la trame institutionnelle s'arrête là.

A 36 ans, après avoir officié dans plusieurs autres communes d'Ile-de-France, Mohamed Bajrafil s'étonne de n'avoir jamais rencontré un préfet, si ce n'est une fois, fortuitement, lors d'un colloque. Il s'indigne aussi que les musulmans soient « soi-disant représentés par des gens avec lesquels ils n'ont rien à voir, qui ne [les] connaissent pas », une référence au Conseil français du culte musulman (CFCM). « Nous ne sommes pas acteurs de ce qui se passe », résume-t-il.

Prise de conscience

Comme Mohamed Bajrafil, nombreux sont les cadres religieux de l'islam à se plaindre d'être tenus à l'écart par les institutions, que ce soit l'Etat ou le CFCM, et d'être en même temps soumis à des injonctions contradictoires. Ce malaise ne date pas d'hier, mais il a été ravivé par les questions posées par les attentats commis au nom d'Allah par les frères Kouachi et Amedy Coulibaly les 7, 8 et 9 janvier. La première consiste à demander aux représentants du culte musulman de prévenir la radicalisation des jeunes.

Pour Mohammed Moussaoui, président de l'Union des mosquées de France (UMF) et ancien président du CFCM, il y a là une contradiction avec le refus du communautarisme. « Notre mission s'inscrit dans le cadre de la loi de 1905, donc dans les mosquées, fait-il valoir. Là, on peut agir, parler. Mais les imams n'ont pas accès à

ceux qui n'y viennent pas, comme c'est le cas de nombreux jeunes radicalisés. Veut-on qu'ils aillent frapper chez les gens et s'imposer pour leur parler ? Ce serait leur demander de prendre la place du professeur ou du policier. Ce serait la porte ouverte au communautarisme. »

Malgré tout, les attentats ont accéléré une prise de conscience. « Il faut bouger, il y a le feu dans la demeure », résume Mohamed Bajrafil. Ahmed Miktar, qui préside l'association Les Imams de France, reconnaît bien volontiers que « la prévention des dérives sectaires » fait partie de la mission des cadres religieux, qui n'ont selon lui « pas attendu aujourd'hui pour le faire ». En mars, son asso-

ciation va former ses membres au maniement des réseaux sociaux : « C'est là que sont les jeunes, il faut aller sur ce terrain. Sinon, ils iront chercher des réponses ailleurs. » Mais la question toujours en suspens de la formation des imams le met en colère : « Ils doivent [la] financer eux-mêmes ! » Le CFCM, accuse-t-il, « est conçu pour écarter les imams. Ils ne sont ni à l'assemblée générale, ni au conseil d'administration. Il n'y a pas de commission qui s'occupe d'eux. Il ne prend pas conseil auprès d'eux. Comment peut-il conseiller l'Etat dans ces conditions ? »

Depuis sa création sous l'impulsion de l'Etat en 2003, le CFCM est accusé de fonctionner en vase

clos, d'être coupé du terrain et sous la coupe des fédérations liées aux Etats d'origine de la première génération d'immigrants ou à des courants de pensée comme les Frères musulmans. Ces fédérations n'ont en outre pas su incorporer les générations suivantes, nées en France. Pourtant, ses dirigeants aussi parlent aujourd'hui d'une « vraie prise de conscience » contre la radicalisation, affirme Anouar Kbibech, qui présidera le CFCM à partir de juin. Sa fédération, le Rassemblement des musulmans de France (RMF), organise une série de colloques sur ce sujet depuis octobre 2014. Le CFCM lui-même va mettre en place un numéro vert pour ré-

pondre aux questions des musulmans sur ce sujet.

Mais la création d'une commission théologique capable d'être une référence religieuse commune pour un islam de France, qui figurait dans le projet initial du CFCM, est restée dans les limbes, tout comme la formation des imams ou la charte du halal. Sur ces sujets, « chaque fédération est restée jalouse de ses prérogatives », relève Franck Frégosi, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de l'organisation de l'islam. « On a mis de côté la mission de servir la communauté, pour ne faire que la représenter », critique Amar Lasfar, le président de l'Union des organisations islamiques de France



Prêche à la mosquée As-Salam dans le quartier du Mirail, à Toulouse, le 9 janvier. ULRICH LEBEUF/MYOP POUR « LE MONDE »

Le Conseil français du culte musulman est accusé, depuis sa création, de fonctionner en vase clos

(UOIF), fédération qui n'a pas pris part aux dernières élections au CFCM. « Il y a très peu de sujets sur lesquels le CFCM peut décider. Il est d'abord un espace de dialogue entre fédérations, un guichet à travers lequel elles parlent aux pouvoirs publics », note M. Moussaoui.

« Groupe hétérogène »

Mais au nom de qui parlent-elles ? Contesté comme autorité par les responsables culturels, le CFCM est souvent vu comme une institution imposée par l'Etat. Eloigné d'une réalité sociologique à la fois très variée et en constante évolution. « Les musulmans sont très divers, pluriels. Il est difficile de prétendre à la représentativité d'un groupe aussi hétérogène », relève la sociologue Hanane Karimi, porte-parole de l'association Les Femmes dans la mosquée. Surtout, estime le sociologue Omero Marongiu-Perria, quand on se prive des « deuxième et troisième générations, ancrées dans la société française, mais qui n'ont pas de prise sur les lieux culturels. »

Dans cette sphère en mouvement, les acteurs associatifs ou intellectuels changent rapidement. « Ceux qui étaient en pointe il y a deux ans ne sont plus toujours pertinents aujourd'hui. Beaucoup sont dépassés par les événements. », relève Mourad Latrech, l'un des fondateurs du journal gratuit *Salam news*. La représentation de l'islam de France reste à bâtir. ■

CÉCILE CHAMBRAUD